

Résumé de texte
Conception ICN Business School - ISC Paris Grande Ecole
Session 2021

1 – Le sujet

Le texte proposé cette année aux candidats correspondait à un article de Franck Aggeri, spécialiste des questions liées au développement durable. Intitulé « Vers une innovation responsable » (*Esprit*, n°462, mars 2020, p. 40-51), cet article interroge l'enthousiasme actuel, notamment dans la sphère politique, pour les technologies dites vertes, qui sont censées apporter une réponse aux problèmes environnementaux contemporains. Le texte met en garde contre cet enthousiasme un peu trop rapide, qui oublie de prendre en compte des effets induits écologiquement indésirables.

2 – Barème, attentes du jury

Comme chaque année, il était attendu des candidats qu'ils restituent fidèlement la pensée exprimée par le texte dans ses principales étapes, en respectant la logique de la progression, la correction de la langue et le nombre de mots autorisé (entre 480 et 520).

Insistons sur ces deux derniers points : tous les ans, des copies se pénalisent lourdement par une langue (orthographe, syntaxe) défaillante ou par un décompte frauduleux qui consiste le plus souvent à inclure régulièrement cinq ou six mots surnuméraires par tranche annoncée de 50. Il faut donc le répéter d'année en année : l'orthographe est sanctionnée, et le nombre de mots de chaque copie est systématiquement vérifié, faisant l'objet d'un barème de pénalité précis en cas de dépassement : un point en cas de fraude manifeste, auquel s'ajoute un point par dizaine de mots manquants ou excédentaires par rapport à la fourchette admise (380-420 mots), la note de 01/20 étant attribuée en-dessous de 350, et au-delà de 450 mots.

Statistiques de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées : 801 (837 en 2020)

Moyenne : 10,26 (10,43)

Ecart-type : 4,73 (4,89)

3 – Remarques de correction

Le texte proposé aux candidats abordait une problématique contemporaine en principe familière des candidats : l'enthousiasme pour les technologies vertes. La thèse de l'auteur était exprimée explicitement au début de l'article qui suivait par ailleurs un cheminement argumentatif très clair : d'abord l'exposé du problème, puis la recherche de ses causes et, enfin, des propositions de solutions. Ces grandes étapes, ainsi que leurs subdivisions étaient toujours clairement annoncées par l'auteur, si bien que la restitution du plan du texte constituait un premier critère de discrimination des candidats. Assez étonnamment, nombreux sont ceux qui n'ont pas restitué ces étapes, proposant un résumé d'un seul paragraphe ou encore proposant un découpage infidèle au texte de départ. Ont également été pénalisées les copies qui multipliaient les liens logiques entre les phrases... mais sans véritable logique.

Autre trait discriminant : l'aptitude à respecter les équilibres du texte. Cette année plus encore que d'habitude, nombre de résumés ont accordé une place trop importante au début de l'article (en particulier les deux exemples sur les conséquences environnementales de la voiture électrique et la révolution numérique), se trouvant dépourvus de mots au moment d'aborder les deuxième et troisième parties du texte, au point parfois de sacrifier totalement la dernière.

A ces points s'ajoutent ceux, plus habituels, de la pertinence de la reformulation et de la maîtrise de la langue. Certaines séquences, certes soucieuses de ne pas suivre le texte de trop près, se noient dans des reformulations qui finissent par perdre totalement de vue le sens du texte. Enfin la maîtrise de la langue (lexique, orthographe, syntaxe) demeure un trait fortement discriminant, tant sont nombreuses les copies largement défailtantes (15 fautes et plus) dans ce domaine.

4 – Conseils aux futurs candidats

Le résumé est un exercice qui requiert avant tout des qualités de maturité quant à la compréhension des textes d'idées. Cette maturité s'acquiert à travers le travail régulier durant les études, mais aussi grâce à la lecture régulière de textes d'idées. La presse écrite et en particulier les articles d'opinion doivent constituer un terrain de travail voire d'entraînement privilégié.

S'agissant de la pratique du résumé proprement dite, le sujet de cette année permet de rappeler aux candidats qu'ils doivent dès le début de l'épreuve trouver la bonne hauteur de vue par rapport au texte. Trop souvent, les candidats attachent trop d'importance aux premières lignes et tentent de tout conserver dans leur résumé. Soit donc ce conseil très pratique : s'efforcer d'être très synthétique dans le résumé du premier tiers du texte. Le candidat s'apercevra rapidement dans la suite de l'épreuve qu'il a en réalité adopté la juste proportion de contraction.

En outre, au vu de la difficulté éprouvée par certains candidats de bien gérer leur temps, il est conseillé, face à certaines séquences du texte ressenties comme difficiles, de ne pas trop s'attarder sur le passage en question et d'avancer dans la lecture comme dans le travail de contraction : il arrive parfois que la logique de l'ensemble se révèle *a posteriori*, lorsque l'ensemble du trajet argumentatif a été accompli.

Enfin, nombre de candidats doivent davantage s'exercer à l'écriture dans le but d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue. Trop de copies sont lourdement pénalisées par des défailtances à divers niveaux : orthographe, syntaxe, niveau de langue, ponctuation...

5 – Plan du texte et corrigé

Plan du texte

I – Thèse (§1-7) : La technologie comme réponse à la crise environnementale ? un enthousiasme à tempérer.

II – Analyse (§8-20) : Comment expliquer que les politiques publiques méconnaissent les effets pervers de la transition écologique ? a) des outils de mesure inadaptés (§8-11) ; b) auto-expansivité de la technique (§12) ; c) refus du politique de prendre en considération l'impact social des mesures environnementales (§13-14) ; d) un modèle économique fondamentalement consumériste (§15-20).

III – Prospective (§21-27) : Trois pistes pour sortir de l'impasse du réductionnisme technologique. a) renouveler les indicateurs de la performance et la gouvernance (§22-23) ; b) renouveler le système d'offre (§24-26) ; c) transformer les modes de vie et de consommation (§27).

IV – Ouverture conclusive (§28-29) : les conditions de l'efficacité.

Résumé possible

Les technologies vertes régleront-elles la crise environnementale actuelle ? Rien n'est moins sûr. Les pouvoirs publics mènent depuis des années des politiques de transition écologique destinées à lutter contre le réchauffement climatique en se focalisant exclusivement sur la promotion des technologies propres. Deux exemples montrent pourtant la limite de / cette stratégie : la voiture électrique et la transition numérique. Ces innovations ne sont plus si vertueuses écologiquement si l'on considère dans le premier cas l'empreinte carbone globale sur toute la durée de vie du véhicule, et, dans le second, l'impact considérable sur la consommation électrique.

Pourquoi alors l' / illusion technologique a-t-elle aveuglé les pouvoirs publics ? C'est d'abord un problème de mesurabilité : les indicateurs utilisés par les Etats et les entreprises, trop exclusivement économiques ou financiers, court-termistes et mal ajustés, sont inadaptés pour mesurer l'impact environnemental et humain d'une innovation. C'est aussi un / effet pervers des systèmes techniques qui, lorsqu'ils se complexifient, génèrent des îlots de compétences autonomes qui compromettent une vue d'ensemble. Le politique aussi a sa part de responsabilité en refusant de prendre en considération l'impact social des mesures environnementales, par exemple celui de la fiscalité verte sur / les carburants à l'origine de la crise des Gilets jaunes. En cause enfin, le modèle capitaliste fondé sur le consumérisme qui engage les entreprises dans une course effrénée à l'innovation pour vendre massivement des produits toujours plus performants, sans égard pour la facture environnementale que devront régler les / générations futures.

Comment dès lors s'affranchir du mirage technologique ? Premièrement en se dotant, dans les sphères publique et privée, d'instruments de pilotage adaptés et globaux qui intègrent des paramètres environnementaux et humains, et en adoptant de nouveaux modes de gouvernance plus réceptifs à l'expression du risque écologique. / Deuxièmement par une réorientation qualitative de l'offre, fondée non plus seulement sur la valeur intrinsèque du bien mais sur son usage : une offre combinée de produits et de services associés qui lierait les intérêts des entreprises et des clients autour de la durabilité du produit, ou encore une offre / *low tech* qui, à la prouesse technologique, environnementalement coûteuse, substituerait la réparabilité et la robustesse des produits proposés. Il faudrait enfin transformer les comportements consuméristes en remplaçant le renouvellement des biens par la logique circulaire du réemploi et de la réparation.

Mais tous ces leviers ne seront efficaces que / dans le cadre d'une politique environnementale pensée globalement et d'une éducation des citoyens à un comportement éco-responsable. (419 mots).